

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

13 mai 2016

Date d'affichage :

26 mai 2016

L'AN deux mille seize, le **19 mai 2016** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 13 mai, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mmes CHANIER, DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FRIAUD, GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY, Mmes LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mmes PICHARD, RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, ROUX, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

ABSENTS :

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Stéphane FRIAUD

M. Jacquie DIOGON, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Thierry ROUX

M. Laurent PAULET, Maire-Adjoint
absent

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Pierrick VERMOREL

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 MAI 2016**

QUESTION N° 21

OBJET : Loubeyrat : vente de la parcelle YK 5b située sur la commune de Loubeyrat.

RAPPORTEUR : Vincent PERGET

Question étudiée par la Commission 2 « Aménagement et Embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 3 mai 2016

La Commune détient un terrain contigu au centre aéré qu'elle possède sur la commune de Loubeyrat.

Cette parcelle YK 5b de 5786 m², située au lieu-dit les Mouladas, intéresse une agricultrice établie à proximité, Mme Cécile PARIS, afin d'agrandir son exploitation par la construction d'un bâtiment à usage agricole.

Le prix de vente estimé par les services des domaines est d'une fourchette de 0,60 € à 0,70 € du m² ; la Commune propose à Madame PARIS une vente à 0,60 € par m², soit au total 3471,60 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **vendre la parcelle YK 5b à Madame PARIS Cécile au prix de 0,60 € le m²,**
- **autoriser le Maire ou son représentant à signer tous actes en conséquence.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 19 mai 2016

**Le Maire,
Président de Riom Communauté,**

signé
Pierre PECOUL